ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléph. 351.17.
Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

AVIS A NOS CLIENTS, CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Pompiers. — N° d'appel : 303.33.
Police-Secours. — N° d'appel : 307.24.
Gendarmerie. — N° d'appel : 307.25.

Bains-douches, rue Edouard Anseele. — Ouverts au public de 8 h. à 11 h.

Mairie. — Fermée, sauf le bureau d'état civil, ouvert de 9 h. à 12 h.

Pharmaciens de garde. — MM. Dhellemmes, 26, Grande-Rue et Dislaire, 52, rue Voltaire.

De service de nuit jusqu'au samedi 28 : Mlle Lenfant, 11, rue du Chemin de Fer.

Sports et spectacles. — Voir rubriques spéciales.

La Sainte Cécile. — A 11 h. 30, en l'église Notre-Dame, audition de l'Orphéon des Anciens combattants. Réunion des sociétaires, 11 h. 15, à l'église.

COURS PIGIER

31, rue des Fabricants, Roubaix. Cours de commerce. Langues : Allemand et Anglais. **Traductions d'allemand.**
3001

A TRAVERS LA VILLE

VÉLO TROUVÉ

Jeudi vers 12 h., M. Claude Fiévet, 17 ans, domicilié 99, rue Jean Macé, a trouvé, Avenue Alfred Motte, un vélo de dame abandonné. Cette machine a été déposée au commissariat du 3e arrondissement, Place Sainte-Elisabeth.

UNE MAUVAISE CHUTE

Jeudi, vers 19 h. 30, Mme Louise Leclerc, domiciliée 113, rue Emile Moreau, a fait une chute qui lui occasionna une entorse au pied droit et des contusions multiples à l'épaule gauche. Après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur P. Picquet, Mme Leclerc a été transportée à l'Hôpital «La Fraternité».

LA DISPARITION D'UN SAC A MAIN

Mme Dues, née Maria Dupont, 36 ans, directrice d'école, demeurant 61, rue Henri Lefebvre, a déposé plainte contre inconnus pour vol d'un sac à main contenant un appareil de photographie et une jumelle. La plaignante avait abandonné son sac sur un des bancs qui garnissent l'intérieur de la Grand'Poste, et pendant qu'elle était occupée au guichet, un adroit filou s'l'appropria.

Une enquête est ouverte au 3e arrondissement.

ARRESTATION D'UN LAITIER

Jeudi vers 14 h., Mme Niewiadowski, née Marianne Kuligowski, 34, rue des Fossés, avisa deux agents auxiliaires de passage, que M. Henri Dubois, marchand de lait domicilié à Wattrelos, distribuait des produits à proximité de l'église Sainte-Elisabeth, et refusait de lui servir le demi-litre de lait auquel lui donnait droit la carte verte dont elle est possesseur. Les agents se rendirent sur les lieux et constatèrent que M. Dubois vendait plusieurs litres de lait à des personnes non munies de carte.

A l'interrogation des représentants de l'Autorité, M. Dubois leur répondit vertement et les injuria.

Il a été arrêté et déféré au parquet.

VOUS ÊTES MODESTE...

Bien sûr... Mais si la Loterie vous apporte la fortune, vous pourrez toujours faire autour de vous des heureux.

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket N° 3, se poursuivra lundi 23, dans l'ordre suivant :

Secteur 9 : Salle Wattremez, rue de l'Hospice : rues de l'Epeule 1-65, 4-70, Fabricants, Rémy Cogghe, Pl. de la Gare, rues de la Gare, Hospice 1-15, 4-26.

Secteur 10 : Foyer d'Education Ouvrière, 278, rue Jules Guesde : 8 h. à 12 h. : rues Anatole France, Avenir, Parc Barbieux, rue de Barbieux, de Baval 1-19, 2-68, Beaumont, Bertholet, Blanqui, Boileau, Bossuet, Briet, Bd du Cateau.

14 h. à 17 h. 30 : rues Chanzy, Chateaubriand, Claude Lorrain Coligny-Dammartin.

Distribution de tickets et de nouvelles cartes de lait

La distribution des tickets valables pour le mois de janvier 1941 et des nouvelles cartes de lait, aura lieu dans l'ordre ci-après, salle Henri Watremez, rue de l'Hospice, les jeudi 26, vendredi 27, samedi 28, lundi 30 et mardi 31 décembre, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30 :

Jeudi 26 : N. 1 à 8.600 ; vendredi 27, N. 8.001 à 16.000 ; samedi 28, N. 16.001 à 23.500 ; lundi 30, N. 23.501 à 31.000 ; mardi 31, N. 31.001 jusqu'à la fin.

Avis très important. — Les tickets ayant dû être numérotés avant la distribution, il est inutile de se présenter en dehors de l'ordre fixé.

Toute carte présentée en dehors de l'ordre ci-dessus ne pourra être servie.

Toutes dispositions ont été prises pour éviter les queues et les longues attentes.

Se munir de la carte d'alimentation et de la feuille de coupons.

Afin d'éviter la perte de la feuille de coupons, prière de vouloir bien coller celle-ci à l'endroit indiqué à l'intérieur de la carte et à gauche.

Tickets perdus : il est recommandé aux consommateurs d'avoir le plus grand soin des feuilles de tickets qui leur sont distribuées. Les pertes ne seront plus compensées par la délivrance de nouvelles feuilles.

Au Cimetière

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE MONUMENTS ÉDIFIÉS, POUR UNE DURÉE DE 10 OU 15 ANS

Le public est informé que les terrains du cimetière communal concédés pour 15 et 30 ans et dont l'échéance arrive avant le 1er janvier 1941, vont être repris par la Ville.

En conséquence, les concessionnaires sont avisés d'avoir à se présenter avant le 1er février 1941, munis de pièces d'identité, au Bureau du Conservateur du Cimetière, afin de l'informer de la suite qu'ils comptent donner à leur concession et, en cas de non renouvellement, recevoir les instructions relatives au retrait des monuments funéraires.

La Ville de Roubaix disposera des monuments funéraires non enlevés ou emmagasinés depuis un an et les intéressés ne les ont pas réclamés avant le 1er février 1941.

ETAT CIVIL

Publications. — Emile Lampe, e.p., de Toufflers, rue de La Festingue, 60, et Elise Vandenberghe, e.p., rue d'Hem, 59.

Décès. — Alfrad Mossion, 74 ans, rue Saint-Jean, 159 ; Alfred Charlet, 71 ans, rue du Caire, 138 ; Marie-Louise Christiaens, veuve Kints, 73 ans, rue Boucicaut, maisons Farvacque, 17 ; Alphonse Debusschere, 40 ans, rue de Béthune, 36 ; Catherine Dutry, veuve Gadenna, 74 ans, rue Cicéron, 2 ; Charles Buchez, 64 ans, rue de la Conférence, 66.

Madame LAPORTE-CORBÉ, son épouse ;
Monsieur et Madame LAPORTE-DEBŒUF, ses enfants ;
Monsieur Jacques LAPORTE, son petit-fils ;
Monsieur et Madame LAPORTE-LAROSE ;
Monsieur et Madame LAPORTE-PIROTTE et leurs enfants ;
Monsieur et Mme DE MUNCK-CORBÉ et leurs enfants ;
Monsieur et Madame CORBÉ-DAVID et leur fils ; ses frères, beaux-frères et belles-sœurs ;
Monsieur et Madame CORBÉ-PEZIN ;
Monsieur et Madame CORBÉ-FREMEAUX, ses neveux et nièces ;
Les familles des feus LAPORTE ; CORBÉ ; VAN BAEVEGEM ; TILLEU ; VANDEPUTTE et VAN BRUSSEL,
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Monsieur**

Julien LAPORTE

MUTILÉ DE GUERRE
ANCIEN COMBATTANT
Croix de Guerre
Médaille de Sauvetage
Médaille de la Ligue Protectrice des Animaux
Membre de la Mutuelle des Trépanés de Guerre

décédé à Lille, le 20 Décembre 1940, à l'âge de 54 ans.

Ils vous prient d'assister aux FUNÉRAILLES qui auront lieu le **Lundi 23 Décembre 1940, à onze heures.**

Assemblée à la maison mortuaire, 15 bis, rue Ste-Catherine, à dix heures quarante-cinq, d'où son corps sera conduit directement au cimetière de l'Est pour y être inhumé.

CROIX

NOUVELLES CARTES DE TICKETS de PAIN et de VIANDE

La distribution des feuilles de tickets de pain, viande et matières grasses valables pour la période du premier au 31 janvier, se fera dans l'ordre suivant :

Lundi 23 décembre, secteur No 1 de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. ; à l'école Raspail, rue de la Mackellerie, entrée rue de Valmy ; de 9 h. à 10 h. du No 1 à 100 ; de 10 h. à 11 h. de 101 à 200 ; de 11 h. à 12 h. de 201 à 300 ; de 14 h. à 15 h. de 301 à 400 ; de 15 h. à 16 h. 401 à 500 ; de 16 h. à 17 h. de 501 à 600.

Secteur No 5 : Maison des œuvres sociales, place de la République, de 9 h. à 10 h. de 6.500 à 6.600 ; de 10 h. à 11 h. de 6.601 à 6700 ; de 11 h. à 12 h. de 6.701 à 6600 ; de 14 à 15 h. de 6 801 à 6.900 ; de 15 h. à 16 . de 6.901 à 7.000 ; de 16 h. à 17 h. de 7.001 à 7.150.

ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS ET AUX POPULATIONS ÉPROUVÉES

Nous rappelons à la population que les couvertures, le linge, les vêtements chauds destinés à cette œuvre sont reçus à la Mairie, rez-de-chaussée, tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

Un envoi sur l'Office centralisateur devant être fait incessamment, aux fins de distribution, la population est invitée à apporter à bref délai tout ce qui lui est superflu.

L'administration municipale compte sur l'esprit d'entr'aide de la population pour améliorer, au seul de l'hiver, le sort de nos prisonniers et des familles que les événements derniers ont plongés dans la nécessité.

CARTE NATIONALE DE PRIORITÉ

Peuvent obtenir la carte nationale de priorité : les mères de famille ayant au moins 3 enfants vivants de moins de 14 ans, ou 2 enfants vivants de moins de 4 ans ; les mères décorées de la médaille de la Famille Française.

Une demande spéciale est à remplir au bureau de la population, 1er étage de la Mairie. A cette demande, il y aura lieu de joindre une photo d'identité de la mère, les certificats de vie de la mère et des enfants, établis un mois au plus avant la demande de la carte de priorité (ces certificats seront délivrés à la Mairie, bureau d'assistance (rez-de-chaussée.

Chasse au lapin. — M. Louis Deffrennes, cafetier, rue des Ogiers, 250, a constaté la disparition d'un beau lapin, d'une valeur de 100 fr. qui se trouvait dans un clapier, au fond de son jardin.

La police enquête.

Harmonie Mutuelle de Croix. — Tous les sociétaires sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 22, à 9 h. 30, au siège, Café St-Pierre, place de la Liberté 29.

Déclarations de stocks de céréales et farines. — Les cultivateurs et tous autres détenteurs de stocks de céréales ou farines, sont invités à se présenter de **toute urgence**, à la Mairie, bureau militaire, pour retirer les formules de déclaration qu'ils devront remettre à la Recette buraliste des contributions indirectes, pour le 24 décembre 1940.

Etat civil. — Décès. — Augustin De Keyser, 58 ans, rue de l'Egalité 43.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 2, RUE FIDÈLE LENDUCQ, sont ouverts au public, tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.88)
Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

LE DIMANCHE A TOURCOING

Pompiers. — Numéro d'appel : 4.13.
Police Secours. — Numéro d'appel : 4.80.
Gendarmerie. — Numéro d'appel : 3.01.
Etablissement de Bains. — Rue du Printemps. Ouvert au public de 8 à 11 heures. Baignoires et piscine.
Mairie. — Fermée, sauf le bureau d'état civil ouvert de 9 à 12 heures.
Pharmaciens de garde. — MM. Wolf, 22, rue d'Anvers ; Rasse, 59, rue de la Croix-Rouge.
Sports et Spectacles. — Voir rubriques spéciales.
Manifestations diverses :
Cercle des Loisirs littéraires et artistiques. — A 15 h. 30, en la salle de la Brasserie de Mons-en-Barœul, conférence de M. Pol Pierret, sur «Pierrot et les artistes».
Enfants de Neptune. — A 15 h., en la piscine de la rue du Printemps, aura lieu le deuxième gala de natation, avec la participation du S.C.R. Courses et matches de water-polo.
La Sainte-Cécile. — A 11 h. 30, en l'église Saint-Christophe, audition de l'Harmonie Municipale, sous la direction de M. Lucien Niverd, directeur du Conservatoire.

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket N° 3, se poursuivra lundi 23, dans l'ordre suivant :

Secteur 7 : Bureaux du C. C., 3, rue Carnot : rues d'Amiens, Archimède, Athènes, Baille, Arago, Arcole et cours, Basse 4-94, et cours.

Secteur 8 : Bureaux du C. C., 3, rue Carnot : rues Nationale 107-fin, 114-fin, Venise, de Roncq, de Tunis, St-Roch.

Secteur 11 : Annexe de la Mairie, 2, rue Paul Doumer : rue Magenta, Av. Marne, rues Masséna, Melbourne, Monthion, Myron Herryck, Place Foch, rues Marseille, Maubeuge, Mulhouse, Parmentier.

Le paiement des allocations militaires

Le paiement pour le mois de décembre en sera effectué comme suit à la perception de Tourcoing-Ouest 44, rue Motte.

Le mardi 24 décembre. — Matin : de 1 à 400 ; soir : de 401 à 700.

Le jeudi 26 : matin : de 701 à 1.100 ; soir : de 1.101 à 1.500 ;

Le vendredi 27 : matin : de 1.501 à 1.900 ; soir : de 1.901 à 2.200.

Le samedi : matin : de 2.201 à 2.600 ; soir : de 2.601 à 2.900.

Lundi 30 : matin : de 2.901 à 3.300 ; soir : de 3.301 à 3.550.

Mardi 31 : matin : de 3.551 au dernier.

Ceux qui ont touché la première quinzaine seront payés pour la deuxième le jeudi 2 janvier prochain matin et soir.

UN AVIS DES AUTORITÉS ALLEMANDES

Les autorités allemandes rappellent aux habitants qu'ils sont tenus d'indiquer à la Mairie (Bureau des Interprètes) toutes les munitions qu'ils savent entreposées ou dont ils connaissent l'existence dans un endroit quelconque de la ville.

DÉCLARATION DES DISPONIBILITÉS ET STOCKS DE CÉRÉALES ET FARINES

Conformément à la loi du 17 novembre 1940 (art. 12), les disponibilités en blé et céréales secondaires, battues ou non battues, et les stocks en céréales et farines à la date du 30 novembre 1940, doivent être déclarés à la Recette Buraliste des Contributions Indirectes.

Sont assujettis à cette déclaration les agriculteurs, coopératives ou syndicats agricoles, commerçants, meuniers, boulangers et les industries utilisatrices diverses.

Des imprimés sont à la disposition des intéressés, au Bureau Militaire de la Mairie (guichet 1).

PIÉTONS, PRENEZ VOTRE DROITE !

Les autorités allemandes rappellent que la nuit, les piétons sont tenus d'utiliser le trottoir de droite et de marcher à leur droite sur ce trottoir.

Sociétés et Comités

ECHO DE LA FRONTIÈRE. — Dimanche 22, à 9 h. 30, au siège, réunion générale. Communication importante.

ETAT CIVIL

Naissances. — Léon Boucknooghe, né rue Nationale, 138 ; Marie-France Dusoulier, rue Blanche-Porte, née rue Nationale, 138 ; Monique Padot, rue Potente, 46.

Publications. — Maurice Callewaert, tisserand, rue des Champs, 70, et Marie-Louise Heack, piqûrière, à Wattrelos.

Décès. — Flora Vandanberghe, 81 ans, e.p., veuve Henri Desbonnet, rue de Lille, 121 ; Amand Filpo, 81 ans, e.p., époux de Marie Valentin, boulevard Descat, 212 ; Louis Desmons, 80 ans, e.p., rue Wasquehal, cour Darras, 11 ; Julien Duforest, 72 ans, s.p., rue d'Havré, 3.

HALLUIN

L'INSCRIPTION POUR LE CHARBON AU MONT

Pour les habitants du Mont d'Halluin, l'inscription se fera chez Mme veuve Toulemonde, rue Emile Zola, le lundi 23 décembre.

Le Mont, chemin de Neuville, rues de la Liberté, du Triez, des Cailloux, du Tournai, du Billemont, chemin de Loisel, des Meurins et chemins divers compris dans la paroisse Saint-Alphonse.

Le ticket 3 représente une quantité de 100 kilos.

Sauf cas de force majeure imprévisible, les livraisons sont effectuées du septième au dixième jour qui suit l'inscription.

Il est donc inutile d'attendre la marchandise avant le septième jour.

Hausse illicite. — La police a dressé contravention à la charge de M. Vanhullebussche, négociant en pommes de terre, rue de Lille, pour hausse illicite sur le prix des marchandises. M. Vanhullebussche vendait ses pommes de terre aux détaillants au prix de 160 frs les 100 kilos.

Aux chômeurs. — Lundi pointage des chômeurs, au local habituel.

Se présenter à l'heure prévue.

Pharmacien de garde. — Ce dimanche 21 décembre, M. Graye, place de l'Eglise.

Etat Civil. — Naissance. — Monique Verstreete, rue de la Lys, 57.

RONCQ

Consultation des Nourrissons. — Les prochaines consultations des nourrissons auront lieu aux dates suivantes : Mardi 24 décembre, à 15 h., par M. le Dr Bertrand, de Tourcoing. D'autre part, en raison de la Fête de la Noël, la consultation de M. le Dr Béal est reportée au vendredi 27 décembre, à 15 h.

Ces consultations auront lieu, comme d'habitude, au local de la rue de Bousbecque (Commissariat).

Les engins de guerre doivent être signalés. — Par ordre de l'Autorité militaire allemande, il est rappelé que les engins de guerre, munitions, etc..., doivent être signalés au Secrétariat de la mairie.

Football. — Ce dimanche, à 15 h., terrain des sports, championnat. Etoile Sportive Roncq contre J.A. Armentières.

Avis aux cultivateurs. — Par ordre de M. le Préfet du Nord, les agriculteurs de la commune sont tenus de faire la déclaration de leur récolte de blé et de faire connaître :

1° Le contingent minimum qui doit être livré de la récolte 1940 ;

2° La quantité livrée avant le 31 décembre.

Les agriculteurs qui se déclareront dans l'impossibilité de fournir le contingent minimum, le motif devra nous en être indiqué.

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie le plus tôt possible (Bureau militaire).

Amicale des A.C. du Centre. — Les adhérents à la Mutuelle retraite des Anciens combattants sont informés qu'une permanence pour les versements à effectuer se tiendra le dimanche 29 décembre, de 10 h. 30 à midi, salle du Café de la Tête d'Or, tenu par M. Germain Castel, 254, rue de Lille.

Etat Civil. — Naissances. — René Desloovere, rue de Bousbecque, 8 ; Marie-Thérèse Lamarcq, r. de Lille, 26.

Publication. — Albert Mestdagh, menuisier, et Germaine Reyntjens, s.p., à Roubaix.

LINSELLES

Football. — Le Football-Club Linsellois rencontrera le dimanche 22 décembre, sur son terrain de la Vignette, l'équipe II de l'Union Sportive Halluinoise. Coup d'envoi à 14 heures 30.

Etat Civil. — Décès. — Lefebvre née Desreumaux, 68 ans, 28, rue des 8 mois, 37, rue d'Hébuterne.

MOUVAUX

MORT DE M. HENRI DUHEM COMMIS-PRINCIPAL A LA MAIRIE

C'est avec une pénible surprise que la population mouvaloise a appris la mort de M. Henri Duhem, commis-principal à la Mairie, décédé en son domicile, 66, rue d'Alsace-Lorraine, vendredi matin, après quelques jours de maladie seulement.

M. Henri Duhem, qui était le fils de M. Désiré Duhem, ancien maire de Mouvaux, était né le 6 février 1886. Entré à la Mairie comme commis en mai 1906, il avait été nommé commis-principal le 1er août 1926.

Très bon employé, apportant à sa tâche un dévouement et une conscience professionnelle digne d'éloges, M. Duhem s'était acquis par son affabilité et son souci de rendre service, l'estime, non seulement de ses collègues, mais de toute la population mouvaloise.

En plus de ces absorbantes occupations, le défunt déployait son activité dans plusieurs autres domaines. C'est ainsi qu'il était économe de l'Hospice de Mouvaux depuis le 1er janvier 1921, secrétaire adjoint du Comité d'entr'aide mouvalois. De 1920 à 1931 il avait été secrétaire des Amicales laïques et tout dernièrement, du 26 mai au 11 novembre 1940, il avait été membre du Comité de guerre au titre de secrétaire.

Il avait reçu la médaille d'honneur communale en argent en 1926 et depuis 1939 il était titulaire de ladite médaille en vermeil.

Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Germain, le lundi 23 décembre, à 9 h. 45. Réunion à la maison mortuaire, à 9 h. 30, rue d'Alsace-Lorraine.

MOUVAUX. — Vous êtes prié d'assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS de **Monsieur**

Henri DUHEM

Commis Principal à la Mairie de Mouvaux, Econome de l'Hospice de Mouvaux, Titulaire de la Médaille d'Honneur Communale (argent et vermeil)

décédé à Mouvaux, le 20 Décembre 1940, dans sa 55e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction ; lesquels auront lieu le **Lundi 23 Décembre, à 9 heures 45**, en l'Eglise Saint-Germain.

Les Laudes et Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures 15.

Assemblée à la maison mortuaire, 66 rue d'Alsace-Lorraine, à 9 heures 30.

De la part de :
Madame DUHEM-DESCAMPS, son épouse ;
Monsieur et Madame Désiré DUHEM-MOYART et leur famille ;
Mademoiselle Gabrielle DUHEM ;
Mademoiselle Marie DUHEM ;
Madame Jules DUHEM-CARPENTIER ;
Monsieur et Madame Henri ROGER-DESCAMPS, ses frère, sœurs, beau-frère et belles-sœurs ;
Monsieur et Madame Fernand BOUCHEVEREAU-ROGER et leur fille, ses neveu, nièce et petite-nièce ;
De toute la Famille ;
Le Conseil Municipal ;
Le Personnel Municipal et des Etablissements Hospitaliers.

En raison des circonstances il ne sera pas envoyé de faire-part.

851

ANNAPPES

A PROPOS DU PILLAGE

Le 18 décembre, nous avons relaté qu'à la suite d'une plainte déposée par M. J. Versavel, boulanger, 17, Grand'Place, une perquisition avait été effectuée chez M. Wousen, 66, rue de la Liberté.

M. Wousen nous prie de faire connaître qu'il n'y a jamais eu de perquisition chez lui. Il est cité dans cette affaire, mais uniquement en qualité de témoin. Dont acte.

LOMME

Un agent est blessé par une auto

M. Achille Douay, 52 ans, agent de police, demeurant à Lille, passait vers 12 h. 15 avenue de Dunkerque, à proximité du pont supérieur. Voulant quitter la route, il obliqua juste au moment où arrivait une voiture. Il fut accroché et projeté sur le sol. L'agent a été relevé avec des ecchymoses à l'œil et au nez. Le docteur Battens, de Lambersart, qui se trouvait sur les lieux, lui donna ses soins. Un automobiliste complaisant reconduisit la victime de cet accident à son domicile.

L'auteur involontaire de ce tamponnement s'arrêta quelques mètres plus loin afin de porter secours à l'agent.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

UN PORTEFEUILLE DISPARAÎT

M. Plus Georges, 6 rue Lafayette, pour vol d'un portefeuille commis le 16 courant, sur un tramway « 1 » sur lequel il était monté à la gare. Ce portefeuille se trouvait dans la poche intérieure de son veston, poche qui a été coupée par le voleur. Il contenait un billet de 1.000 frs, un de 500, un de 50, 2 de 10 et un de 5 frs

UN CAMBRIOLAGE DE 4.000 FRS

Mme Crémet Georgette, épicière, domiciliée 118 rue de Paris, a porté plainte contre le ou les individus qui, durant la nuit du 13 au 20, se sont introduits dans son magasin, rue Gustave Delory 44, en fracturant la porte et ont enlevé pour près de 4.000 frs de marchandises diverses. La police a ouvert une enquête.

VOLS D'OBJETS MOBILIERS DE VELOS ET D'UNE AUTO

La police a ouvert des enquêtes sur plaintes de :

M. Decraene Paul, 1 avenue de la République, pour vol d'objets mobiliers commis durant son absence, de septembre 1939 à août 1940. Le préjudice est important mais il n'est pas fixé.

— M. Leclercq André, 83 rue de Pologne, pour vol de sa bicyclette valant 1.000 frs, commis jeudi à la porte des bureaux de l'Usine de Fives.

— M. De Croock Victor, 20 bis, rue de l'Arbrisseau, pour vol de sa bicyclette estimée 500 frs, commis jeudi entre 13 et 13 h. 30, sous le hall de la porte de l'Hôpital de la Charité.

— M. Degeyter Emile, 45 rue de la Lys, à Roubaix, pour vol de sa voiture automobile Ford, valant 10.000 frs, commis le 16 décembre, vers 20 h. 30, boulevard Carnot.

A LA BOURSE AUX TIMBRES

M. le président Marcel Mamet rappelle à tous les philatélistes que dans le but de faciliter les échanges et les rapport entre les amateurs, il a été créé en dehors de la « Grande Bourse aux Timbres» qui a toujours lieu tous les dimanches de 6 h. à 17 h. au siège, 13 et 15, place Rihour, à Lille, une Bourse libre tous les samedis après-midi et mercredis après-midi.

Cette heureuse innovation connaît déjà un gros succès et nombreux sont les amateurs qui en ont manifesté leur satisfaction.

M. PAUL DEHOVE, MAIRE DE LILLE, VISITE LES CANTINES SCOLAIRES

M. Paul Dehove, accompagné de M. Oscar Hermez, adjoint au maire, délégué de la Caisse des écoles, désireux de vérifier le fonctionnement des cantines scolaires qui ont repris leur activité le lundi 16 décembre, s'est rendu aux deux cantines de la rue Guillaume-Tell, installées dans le groupe scolaire « Alfred-de-Musset, Desbordes-Valmore », et dans l'école maternelle « Jean Jaurès ».

En compagnie de M. Caron, inspecteur primaire, de MM. Bériou et de Mmes Debelvalet et Caron, respectivement directeur et directrices des écoles en question, le maire de Lille visita d'abord les cuisines fort bien tenues par le personnel des cantines. En pénétrant ensuite dans les vastes et clairs réfectoires, il passa quelques moments au milieu des enfants dont la satisfaction et la joie étaient grandes de savourer le menu composé de : potage aux légumes, thon, purée de pois cassés, confiture, pain et bière.

Tous les jours de cette semaine, 5.039 enfants des écoles publiques et privées, primaires et maternelles, dont les parents sont secourus ou assistés, ont bénéficié de ces repas gratuits.

Pour satisfaire ces appétits, il a fallu pour les cinq premiers jours de fonctionnement :

1.057 kilos de confitures, 6.500 kg. de pommes de terre, 4.470 litres de bière, 376 kg. de thon, 235 kg. de sardines, 275 kg. de viande, 2.145 kg. de pain, sans compter les haricots, pois cassés et légumes frais.

Le maire de Lille exprime ici ses très vifs remerciements au personnel des cantines pour le soin qu'il apporte dans la préparation des plats, aux surveillants et surveillantes bénévoles, aux soins vigilants et attentifs, aux directeurs et directrices d'écoles, aux maîtres et maîtresses pour la collaboration dévouée qu'ils ont apportée dans la mise en route de cette œuvre importante, enfin à tous les généreux donateurs qui ont, soit en nature, soit en espèces, apporté spontanément leur concours à l'œuvre de solidarité pour l'enfance malheureuse.

NOEL ! NOEL !

POUR LES ENFANTS ET LES MALHEUREUX

La mairie nous communique :

De vendredi matin jusqu'à samedi soir, des représentants de l'Administration municipale, du Comité local de ravitaillement et du Comité d'entr'aide sociale, se sont rendus dans toutes les écoles maternelles de notre ville pour assister à la distribution des coquilles de chocolat et des sacs de fantaisie aux 4.372 enfants de ces écoles, ainsi que pour remettre aux 2.000 «tout-petits» des familles secourues, le bon de livraison pour un tablier fantaisie. MM. Bertrand et Hermez, adjoints au maire, M. le chanoine Détrez, Mmes Em. Wallaert, J. Le Blan, Ducatillon, Sander, Pasquerault, Mlles Govin, Bonzel, Le Blan et Wallaert, ont cueilli, durant ces deux journées, une imposante moisson de remerciements de la part d'enfants aux yeux brillants de joie, en recevant les dons inespérés offerts par nos deux Comités locaux, dont l'action est inspirée tout ensemble par le souci de bien servir l'intérêt collectif et par l'esprit de dévouement.

Samedi, à 16 h. 30, les 17.167 élèves de toutes les écoles primaires élémentaires, publiques ou privées, ont reçu, des mains de leurs maîtres et maîtresses, une coquille de 300 grammes et 125 grammes de chocolat offerts par l'Administration municipale.

Mais l'enfance la plus malheureuse, celle vers qui doit aller le plus directement la sollicitude attentive des gens de cœur, l'enfance des hôpitaux et des orphelinats, ne pouvait être oubliée.

M. Paul Dehove, maire de Lille, a décidé de faire distribuer, à chacun des enfants placés dans ces établissements, une coquille de 300 grammes, dans le courant de la journée de dimanche. Bénéficieront de cette distribution 1.104 enfants recueillis ou soignés dans les établissements ci-après : Sœurs Saint-Vincent de Paul, 36, rue Fénelon ; Sœurs Saint-Vincent de Paul, 103, rue du Faubourg-de-Béthune ; rue Gantois, 30 ; rue de la Barre, 16 ; Institution des sourds-muets et aveugles, rue Royale, 131 ; Jardin d'enfants, 211, rue du Faubourg-de-Roubaix ; Stappart, rue de la Barre, 78 ; A. Lemay, rue Boileux ; Julia Bécourt, 251, rue du Faubourg-de-Roubaix ; Petites Sœurs des Pauvres, 59, rue Saint-Sauveur ; Enfants moralement abandonnés, 16, rue Marais ; Saint-Sauveur, rue Saint-Sauveur ; la Charité, boulevard Montebello.

Enfin, recevront également, ce jour-là, une coquille de 300 grammes, les 1.092 personnes actuellement en traitement gratuit dans les cinq établissements hospitaliers suivants : Saint-Sauveur, rue Saint-Sauveur ; la Charité, boulevard Montebello ; Baes, rue Meurein ; Cinq Plaies, boulevard Victor-Hugo ; Saint-Antoine, boulevard Victor-Hugo.

Cette dernière distribution sera le prélude de celle dont nous parlerons demain et qui s'adresse à tous les secourus, allocataires et assistés de notre ville.

Au Tribunal Correctionnel

Une grave affaire d'escroqueries à la démobilisation à Tourcoing

Le Tribunal correctionnel de Lille a eu à connaître de nouveau une affaire d'escroquerie, dite « Escroquerie à la démobilisation ».

Cette fois, l'affaire s'était traitée sur une plus grande échelle et toute une organisation avait projeté le dessein d'escroquer par tous moyens la fortune de l'Etat français. L'organisateur et chef de la bande, Alfred Lamertin, domicilié à *Tourcoing*, en falsifiant son propre livret militaire, réussissait à obtenir indûment deux primes de démobilisation. Mais là ne s'arrêtait pas l'audace de l'escroc ; ne pouvant plus percevoir de primes pour son propre compte, il réussissait à s'entourer de complices à qui il prêtait son aide et assistance, moyennant une rémunération de 100 fr.

Mais, tant va la cruche à l'eau, qu'elle finit par casser. L'honorable percepteur tourquennois n'était pas homme à se laisser rouler indéfiniment et toute la bande fut appréhendée.

Avec Lamertin, comparaissait donc du chef d'escroquerie, falsification de livret militaire, usage de pièces falsifiées, Alphonse Dewolf, 26 ans, tisserand, rue Lamartine, à *Tourcoing*, et du chef d'escroquerie et utilisation de pièces falsifiées, Henri Van Reth, 47 ans, homme de peine, rue de l'Amiral Courbet, à *Tourcoing* ; Raymond Sartelet, 37 ans, ouvrier d'usine, rue Lamartine, à *Tourcoing* ; Marceau Butel, 32 ans, ouvrier d'usine, même rue, et Roger Guissen, 25 ans, ouvrier d'usine, rue de la Blanche-Porte, à *Tourcoing*.

Quant à Laversin, il était inculpé d'escroquerie, falsification de livret militaire, recel et usage de pièces falsifiées.

Le Tribunal lui a infligé 1 an d'emprisonnement ; Alphonse Dewolf a été condamné à 8 mois d'emprisonnement.

Les quatre autres complices ont été condamnés à 4 mois d'emprisonnement.

Un escroc à la correspondance

C'est encore un nouveau genre d'escroquerie qui était reproché au sieur Maurice Stinne, âgé de 45 ans, marchand de charbon à *Anderlecht*. Celui-ci, au moment où les relations postales entre la Belgique et la France occupée n'étaient pas autorisées, s'était vanté de pouvoir faire acheminer les correspondances à leurs destinataires. Pour cela, il réclamait des sommes d'argent, à vrai dire, assez peu élevées. Il s'était fait remettre en outre des pièces d'identité par des personnes de la région lilloise.

Stinne, qui était en outre inculpé du chef d'infraction à la loi sur les étrangers, a été condamné à 8 mois d'emprisonnement.

APRES LE PILLAGE

Vers la fin du mois de Mai dernier, l'habitation de M. Dassonville, d'*Allennes-les-Marais*, était l'objet d'un pillage en règle. Du vin, de la verrerie, du charbon, du bois, de l'huile, des pièces de lard et d'autres objets étaient emportés par Rosalie Delerue, épouse Montagne, 37 ans, ménagère au dit lieu ; Sylvanie Waterlot, 31 ans, femme Diévard ; Fernande Trédez, épouse Parquet, 28 ans ; Pauline Duhem, épouse Marchand, 45 ans, et Georges Cuvelier, 40 ans, journalier, tous domiciliés à *Allennes-les-Marais*.

La femme Delerue-Montagne a été condamnée à 3 mois d'emprisonnement avec sursis et une amende de 50 fr. ; les autres inculpés ont été condamnés à 2 mois d'emprisonnement avec sursis et 25 fr. d'amende.

Le propriétaire, M. Dassonville, a obtenu 1.000 fr. de dommages-intérêts que les prévenus paieront solidairement.

LA VOLAILLE

Le 12 Décembre, Eugène Claeys, 25 ans, cardeur à *Lomme*, et Ali ben Ahmed, 42 ans, manœuvre au dit lieu, dérobaient six poules au préjudice d'un habitant de cette commune. Ils ont été condamnés à 3 mois d'emprisonnement. La femme Claeys et Marie Mounier, 41 ans, ménagère, domiciliées toutes deux à Lomme, pour recel de ces volatiles, ont été condamnées à 2 mois d'emprisonnement avec sursis.

LES CONSÉQUENCES DE L'ÉVACUATION

C'est encore un pillage en règle qui s'est produit fin Mai à *Sainghin-en-Weppes*, et auquel participèrent : Augustine Tancre, femme Billiaut, 46 ans, ménagère ; Madeleine Wambre, femme Broutin, 26 ans, ménagère ; Sophie Denglos, femme Citerne, 36 ans, ménagère ; Alphonsine Tourbier, 36 ans ; Rosalie Delbarre, femme Courcol, 56 ans ; Marie-Louise Mouille, 28 ans ; Albertine Lernould, femme Catteaux, 21 ans ; Claire Martel, femme Lequien, 27 ans ; Rose Kfourn, femme Broutin, 32 ans.

Des conserves, de la vaisselle, des fauteuils, chaises et de nombreux objets divers furent enlevés.

Rosalie Delb